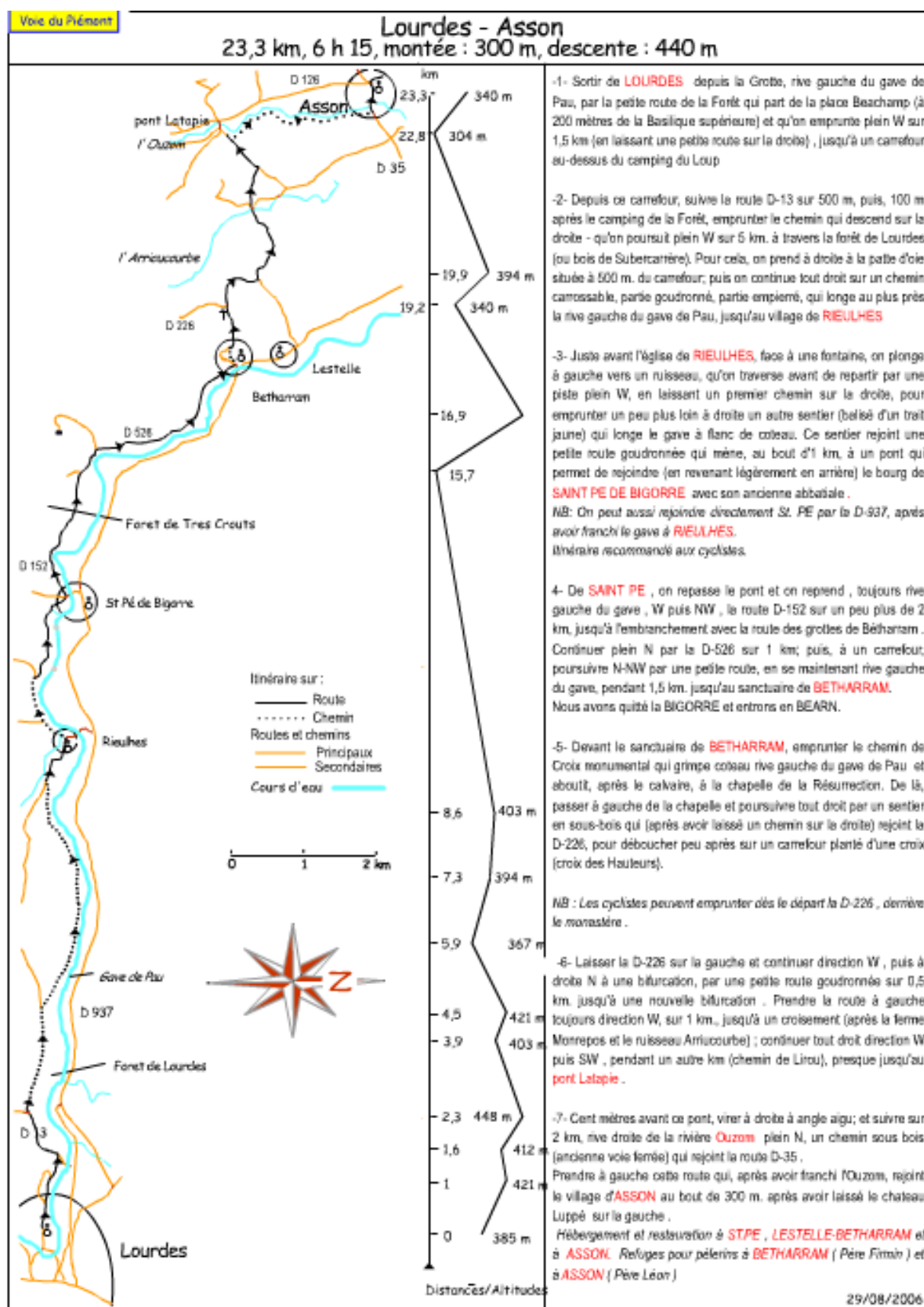
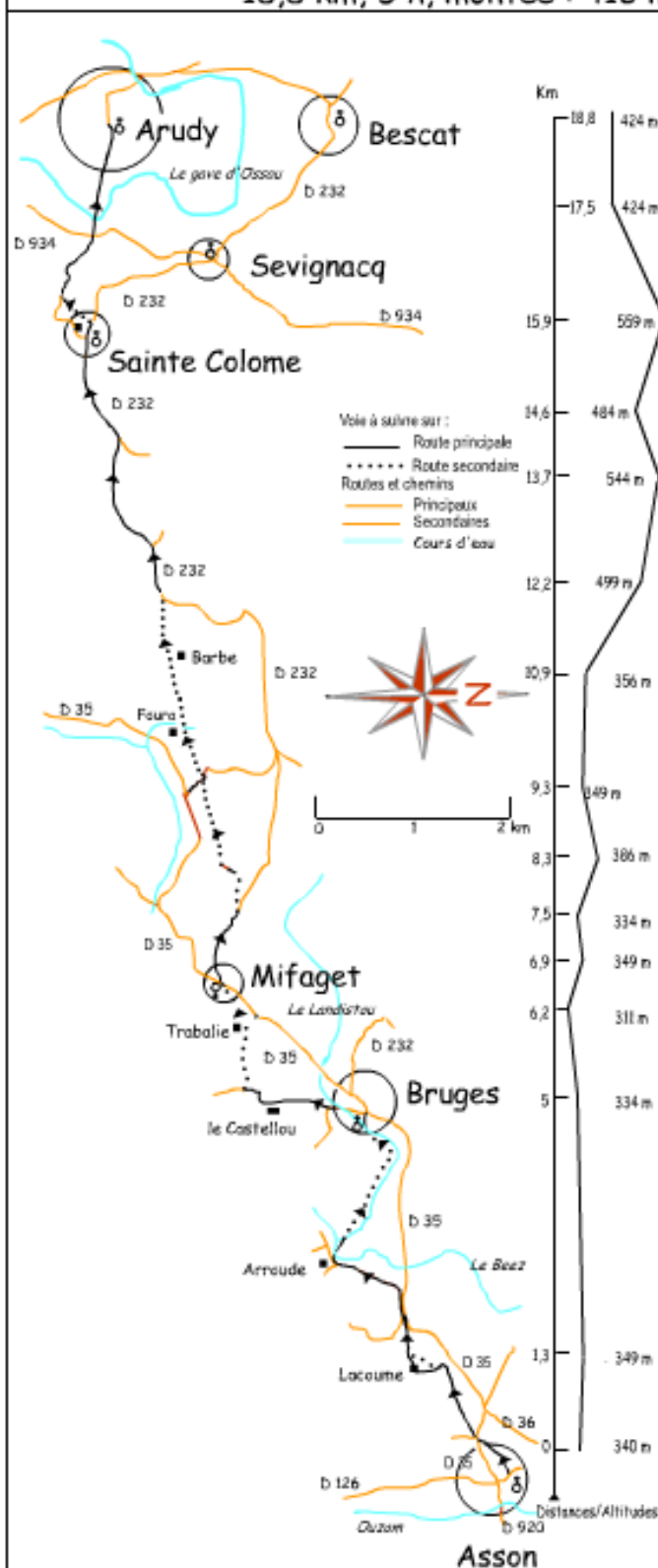


Lourdes > Saint-Jean-Pied-de-Port



Asson - Arudy

18,8 km, 5 h, montée : 413 m, descente : 220 m



-1- Au départ de l'église d'ASSON, prendre la D-35 direction BRUGES sur 500 m, jusqu'à une petite voie plantée d'une croix et de platanes. Prendre en face le chemin goudronné direction SW sur 800 m ; au carrefour, tourner à gauche sur un chemin empierré ; le suivre sur 100 m, puis descendre à droite sur 900m par un chemin de terre qui rejoint un chemin goudronné bordant une pisciculture - qu'on empruntera à droite sur 500 m, en laissant le zoo sur sa gauche, jusqu'à rejoindre la route D-35. NB : Plutôt que de descendre par le chemin de terre, les cyclistes peuvent contourner le champ en passant par la ferme Lacoume (chemin privé, remercier le propriétaire).

-2- Ne pas emprunter cette D.35, mais prendre à gauche, direction SW, un chemin goudronné qui contourne le Castielou et que l'on suit pendant 900 m, jusqu'à la ferme Arroudé, située à gauche après le premier carrefour. Dépasser cette ferme, puis prendre à droite un chemin de terre qui traverse le ruisseau Beez sur un pont de pierre ; continuer sur 300 m, jusqu'à la ferme Larroque. Dépasser cette ferme d'une trentaine de mètres, puis tourner à droite sur un petit chemin de terre qui longe le ruisseau Landistou à flanc de coteau jusqu'au village de BRUGES, direction W (1,2 km).

-3- A l'entrée de BRUGES, descendre à droite, traverser le pont, puis gagner l'église et la place centrale de cette ancienne bastide. NB : Cet itinéraire coïncide pratiquement avec celui balisé (roule jaune) par l'ADSE (Association Départementale des Sentiers d'Excursion) pour le CODEL de NAY = itinéraire n°11 "Cami deu Pé de la Coste & deu Seignou".

4. De l'église de BRUGES, gagner la place centrale du village ; au lieu de suivre sur 1,5 km la dangereuse D-35, on prendra à gauche, direction S, une petite route, puis, 300 m après le château Castellou et le calvaire, un sentier à droite, puis un chemin qui descend à la ferme Trabalie ; tourner alors à gauche vers MIFAGET en empruntant, direction SW, l'ancienne voie (abandonnée) du Cami deu Seignou, jusqu'au hameau de MIFAGET.

-5- Prendre à droite le chemin V-1 qui s'élève en face de l'église, direction générale W vers le village de LYS, et le suivre sur 900 m ; à un virage qui s'élève vers la droite, quitter le V.1 et continuer dans l'axe W sur un chemin de pierre qui descend. Le suivre sur 500 m et prendre à droite un sentier qui rejoint l'ancien "cami du Seignou". Passer sur deux petites passerelles et continuer toujours tout droit.

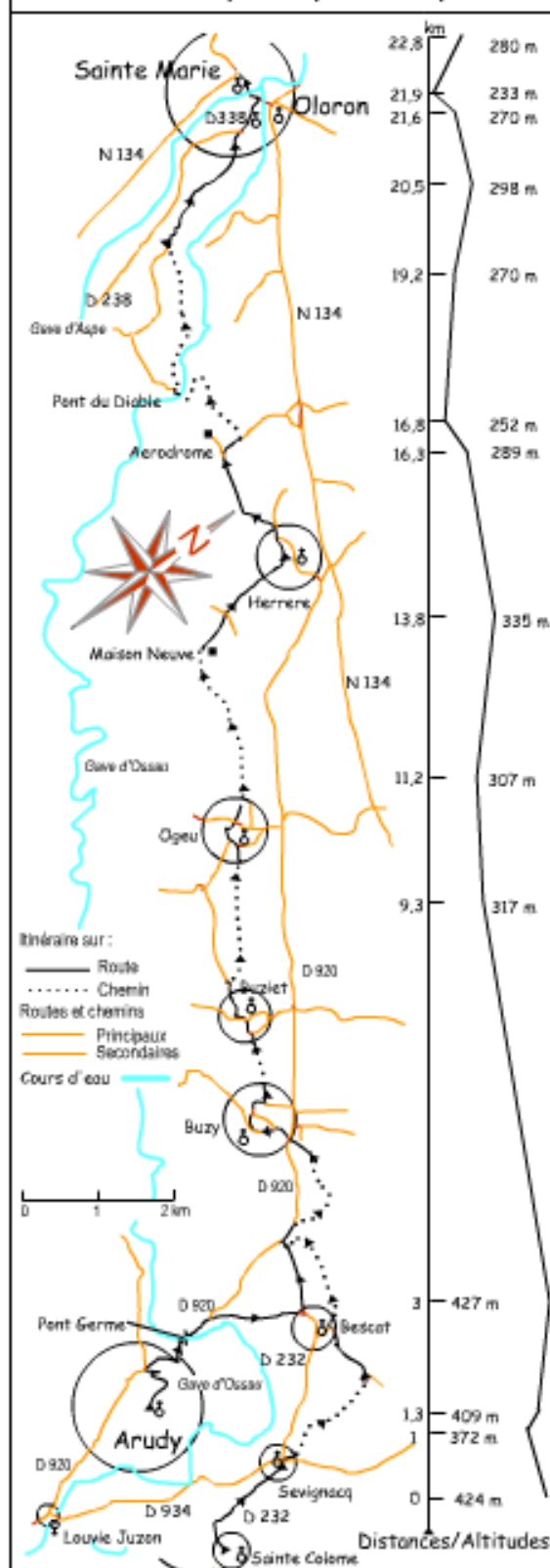
6. Continuer sur ce chemin, plein ouest, jusqu'à la ferme Fours. Descendre le long du mur à droite de la ferme par un petit chemin de terre qui mène à un ancien lavoir en pierre. Traverser le petit ruisseau, passer une chicane, et grimper en face sur le chemin qui monte en lacets avant de rejoindre en passant par une autre chicane, un chemin plus important qui arrive de la droite. Continuer à grimper sur ce chemin, en laissant la prairie avec la maison Barbé (chambres d'hôte) sur sa droite. Au bout de 600 m, poursuivre dans l'axe sur le chemin goudronné qui conduit à la route D-232. NB : Les cyclistes doivent continuer le V 10 à droite avant la ferme Fours afin de rejoindre la D-232 à 1 km de là, et l'emprunter à gauche sur 2,5 km, pour rejoindre le carrefour ci-dessus.

-7- Suivre à gauche la D-232 direction générale W-SW jusqu'à l'église de Sainte Colome, en négligeant, 1,5 km avant le village, un itinéraire nouvellement balisé vers la droite (chemin de Richettes). Au dernier virage avant le village, on peut emprunter l'ancien chemin qui y mène directement en passant entre des fermes.

-8- De SAINTE COLOME, on peut :
 - soit continuer sur la D-232 qui rejoint, après 1,5 km, direction NW, le village de SEIGNACQ, pour poursuivre ensuite directement vers Cloron (voir fiche suivante : Arudy - Cloron - § 1, 2 ème itinéraire)
 - soit emprunter, 50 m. après l'église, (chemin de Coungas) un sentier rejoignant la petite route qui descend directement sur le gawe d'Ossau, qu'on franchit pour rejoindre Arudy

Arudy - Oloron Saint Marie

22,8 km, 5 h 45, montée : 172 m, descente : 359 m



-1- On quitte **ARUDY** par la route **D 920**, direction **Oloron**. Environ 300 m. après avoir franchi le gave sur le **pont Germe**, on prend légèrement sur la droite une petite route qui mène à **Bescat** ; après 1 km 1/4, à un carrefour au pied de **Bescat**, on vire à gauche sur une autre petite route, qui rejoint la **D-920** au bout d'1 petit km, après avoir franchi la voie ferrée.

-2- Voie alternative : Si au départ de **SAINTE COLOME** on a poursuivi directement sur la **D-232** vers **SEVIGNACQ** : Au carrefour avec la **D-934**, prendre le chemin empierré entre les routes de Pau et de **Bescat**, qui grimpe à droite plein N, traverse un bosquet et bote sur un portail en bois devant une petite maison ; contourner celle-ci par la gauche, en grimpant par un ancien chemin creux qui s'incurve à droite au bout d'une centaine de mètres pour longer un pré (sur sa gauche) et rejoindre un portail en bois.

Ne pas franchir ce portail (propriété privée), mais contourner celle-ci par la droite, en suivant un sentier à travers bois, qui rejoint au bout de quelques centaines de mètres une clairière de foayènes - qu'on traverse, pour retrouver en face une piste qui descend sur la droite en longeant une clôture et rejoint une petite route. Suivre à gauche cette petite route qui sinue entre champs et bosquets, pour descendre finalement sur le village de **BESCAT**. On peut rejoindre directement l'église en empruntant sur la droite, à l'aplomb d'une maison moderne, un petit sentier à flanc de coteau ; sinon, on descend jusqu'au carrefour, pour remonter ensuite par la route à droite (suivant le balisage jaune/rouge).

Pour quitter **BESCAT**, on vire à gauche juste au dessus de l'église, et on suit le chemin de crête W-NW qui mène au cimetière, d'où on a une magnifique vue sur la vallée d'Ossau.

(On peut aussi suivre le balisage jaune/rouge en continuant sur la route jusqu'en haut, pour redescendre ensuite sur une cinquantaine de mètres, avant de virer à gauche par la piste qui mène au cimetière). Dépasser le cimetière, et poursuivre par la piste de crête qui descend doucement W-NW, longe des prairies, puis rejoint un bosquet qu'on traverse, pour biter au bout d'un bon km sur une voie ferrée ; tourner à gauche, longer la voie ferrée sur 250 m ; on retrouve la voie en provenance d'**Arudy** (51), qui franchit cette voie ferrée pour arriver à la route **D-920**.

- 3 - Ne pas traverser cette route, mais prendre à droite à travers l'aine de repos, adriener au passage le dolmen et suivre ainsi la **D 920** sur sa gauche, en laissant la voie ferrée sur sa droite. Au bout de 400 m, on prend la petite route à droite ; ne pas franchir la voie ferrée, mais continuer par le chemin empierré à gauche avant le passage à niveau ; longer la voie ferrée sur 500 m jusqu'à un passage souterrain sous la voie ferrée ; ne pas emprunter ce passage, mais virer alors à gauche afin de rejoindre le village de **BUZY** et la **D 920** au bout de 1 km. Traverser la **D 920** et pénétrer dans le bourg en face à droite ; on passe devant un bel abreuvoir favor pour aboutir au "prat" avec sa maison-forte médiévale. NB : Chemin balisé (jaune/blanc), de l'aine de repos au tunnel ; puis (jaune/noir), du tunnel à **BUZY**.

- 4 - Poursuivre par la droite en ligne sud du bourg, tourner à droite à un autre abreuvoir et sortir du village à gauche derrière le stade, direction W-NW, par un chemin partiellement empierré qu'on suit jusqu'au village de **BUZET** situé à 1 km. A l'entrée du village, tourner à gauche, puis à droite à l'abreuvoir après le cabane ; arrivés à une grande place équipée d'un autre abreuvoir, franchir le ruisseau par un petit pont en pierre et prendre à droite en restant en ligne du bourg, qu'on quitte direction W-NW par un chemin partiellement goudronné ou empierré. NB : Cette section est balisée (bleu/blanc)

- 5 - Au bout d'un petit km, en bordure de prés et de bois, décrocher à droite sur 100 m., puis de nouveau à gauche par un chemin de terre, devenant empierré, toujours W-NW sur 1,5 km, jusqu'au village d'**OGEU**. A l'entrée du village, prendre à gauche, puis à droite (flèches bleu/blanc). Traverser le bourg d'E en W avec décrochement sur la gauche face à la poste, et en sortir par un chemin partiellement empierré qu'on suit, toujours direction W-NW, sur 2 km, jusqu'à la ferme Maison Neuve. Tourner légèrement à gauche pour grimper plein W par chemin goudronné sur le coteau à travers un petit bois sur 500 m. A la sortie du bois à l'aplomb de la ferme Bordes, virer à droite pour se diriger, direction N-NW, vers le village de **HERRERE** qu'on atteint au bout d'un peu plus de 1,5 km, par une petite route goudronnée en haut de coteau.

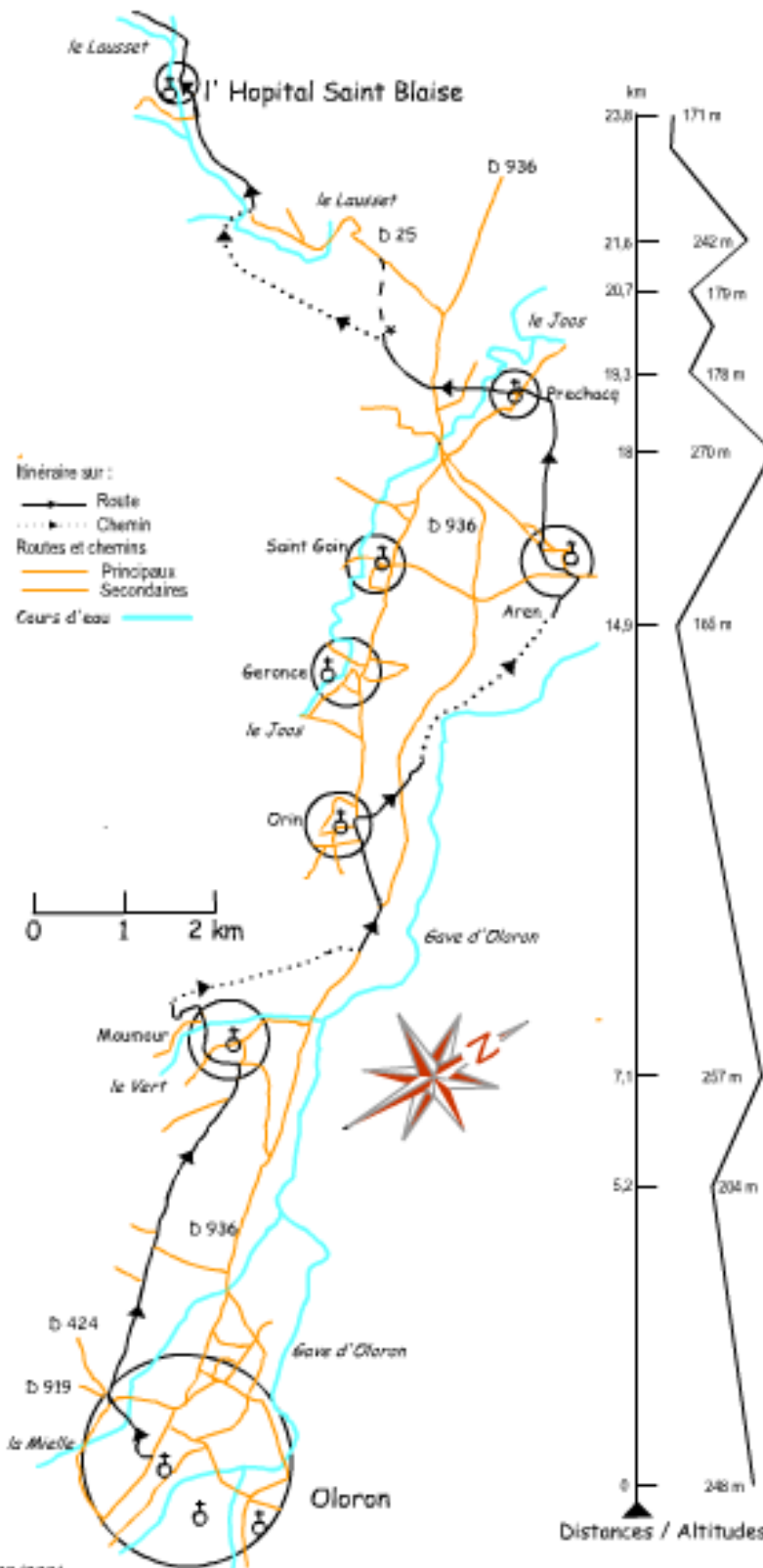
- 6 - Sortir du haut du bourg, en laissant l'église sur sa droite, et suivre la petite route goudronnée plein W en direction de l'aérodrome qu'on laisse sur sa gauche ; au bout de 300 m., patte d'oie : prendre à gauche SW sur 400 m., puis de nouveau plein W sur 900 m., puis plein N sur 400 m. En bordure d'un lotissement, quitter la petite route goudronnée et prendre à gauche pour suivre un chemin de terre, plein W, qui borde un champ de maïs sur 1 km. ; à l'extrémité de ce champ, descendre à gauche par un chemin de randonnée (balisé jaune/vert) vers le gave d'**Oloron**, qu'on atteint après 1.200 m. au "pont du Diable"

- 7 - Emprunter ce pont pour franchir le gave, virer à droite et emprunter le sentier qui longe la rive gauche du gave, rejoint la ferme Sombelle et devient un chemin carrossable qui remonte vers la **D-338** où on retrouve le chemin d'Arles, alias GR 653 (balisage rouge/blanc), qu'on emprunte à rebours en tournant à droite, direction N-NW, pour rejoindre **OLORON** - qu'on atteint au bout d'environ 4 km, par la place Saint Pierre et l'église Sainte Croix.

Ferme - auberge à **BUZY**, Restauration à **SEVIGNACQ**, **BUZY** et **OGEU** Hébergement et restauration à **OLORON** (contacter l'Office de Tourisme)

Oloron Sainte Marie - l'Hopital Saint Blaise

23,8 km, 6 heures, montée : 300 m, descente : 310 m



29/08/2006

-1- En partant de la cathédrale Sainte Marie d'OLORON, prendre direction W la rue Saint Gerin, puis avenue Tristan Derème jusqu'au rond point, carrefour avec la D-919 qui mène à ARETTE.

-2- Traverser ce carrefour et prendre, direction NW le boulevard Henri Leduc, qui, après le quartier Pandolet, se poursuit par une petite route goudronnée bordée d'un ruisseau; celle-ci conduit, au bout de 4 km, pratiquement en ligne droite, au village de MOUMOUR à l'entrée duquel, après avoir franchi le ruisseau sur un petit pont, on suit la rue Longue en direction de l'église.

-3- Quitter MOUMOUR en descendant le petit chemin à gauche juste avant l'église; virer à gauche et traverser le ruisseau en contre-bas sur une passerelle; puis dans le parc, prendre à gauche le chemin sous les châtaignes, et franchir la rivière "Le Vert" sur un pont routier au bout du parc.

-4- Suivre la route plein W qui monte vers le nouveau hameau; au bout de 250 m., prendre à droite entre deux maisons une petite route goudronnée qui grimpe sur le coteau direction N. En haut de la côte 250 m., plus loin, juste après la décharge, prendre légèrement à droite un chemin empiétre qu'on suit sur 700 m. jusqu'à un carrefour allongé. Poursuivre tout droit par le chemin empiétre qui descend pour rejoindre après 800 m. la route D-936, qu'on prend ensuite à gauche sur 1,5 km - en prenant soin d'emprunter l'ancienne route à la sortie du rond-point, qui mène au village d'ORN.

-5- Une centaine de mètres à l'est de l'église d'ORN, prendre à droite une petite route direction N-NW qui après être passée sous la nouvelle route D-936, atteint un groupe de fermes 800 m. plus loin. Prendre alors légèrement à gauche un chemin empiétre direction générale N-NW, qui longe de plus ou moins près le gobe d'Oléron et qui, après un léger débouchement, atteint le village d'AREN au bout de 2,5 km.

-6- Poursuivre WNW par la rue Carrière devant le château, en direction du château d'eau; puis W par petite route goudronnée vers PRECHACQ-JOSBAIG qu'on atteint au bout de 2 kms.; traverser le village avant de virer à gauche, S-SW vers la rivière Joss qu'on traverse sur un pont, puis vers la D-936 qu'on traverse sous un tunnel; soit 1 petit km. en tout.

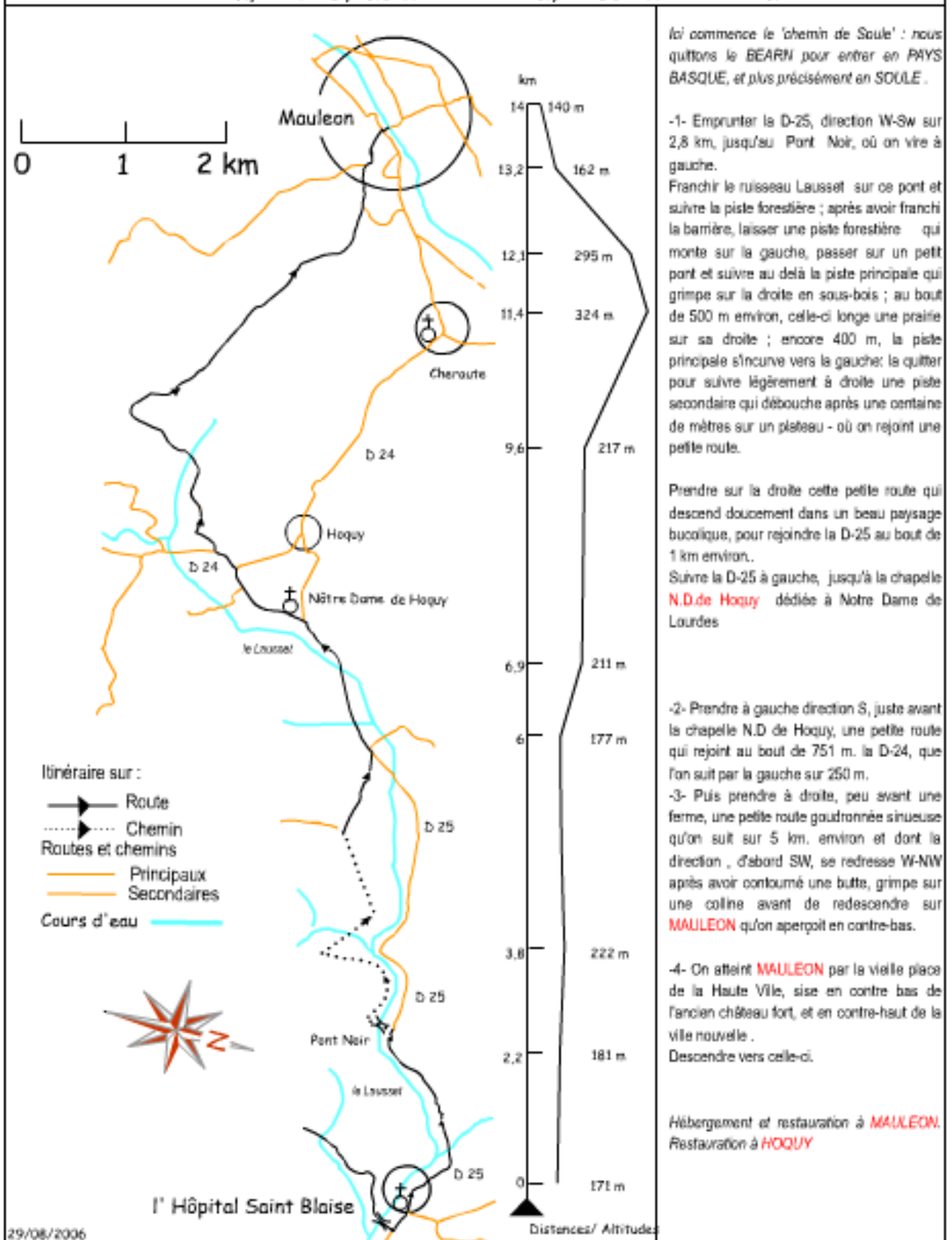
-7- Remonter sur le coteau par petite route goudronnée (ballast bleu), qu'on suit pendant 1 km. direction SW. Lorsque cette route se redresse vers la droite direction W-NW, la quitter et continuer tout droit, W-SW, par un chemin de terre (ballast bleu) qui court à travers bois, descend sur un ruisseau pour remonter et suivre la côte (on longe des pelonnières), le tout sur 1,5 km. jusqu'à une clairière; virer alors à droite direction NW à hauteur d'un gros chêne et (en suivant toujours le ballast bleu), descendre le coteau à travers bois et traverser le ruisseau Lussat à gué; 75 m. plus loin, quitter le ballast bleu (qui part à gauche) et prendre à droite un chemin qui mène à la D-25 après 200 m. Prendre à gauche la D-25, direction Ouest, jusqu'à l'HOPITAL SAINT-BLAISE qu'on atteint au bout de 2 petits kms.

NB : Nous recommandons aux cyclistes de continuer sur la petite route goudronnée ci-dessus * direction W-NW qui rattrape la D-25 au bout d'7 km. Prendre alors à gauche vers l'HOPITAL SAINT-BLAISE.

Hébergement et restauration à l'HOPITAL-ST-BLAISE

l'Hôpital Saint Blaise - Mauleon Licharre

14 km, 3 h 45, montée : 300 m, descente : 340 m



Ici commence le 'chemin de Soule' : nous quittons le **BEARN** pour entrer en **PAYS BASQUE**, et plus précisément en **SOULE**.

-1- Emprunter la D-25, direction W-SW sur 2,8 km, jusqu'au Pont Noir, où on vire à gauche.

Franchir le ruisseau Laussot sur ce pont et suivre la piste forestière ; après avoir franchi la barrière, laisser une piste forestière qui monte sur la gauche, passer sur un petit pont et suivre au delà la piste principale qui grimpe sur la droite en sous-bois ; au bout de 500 m environ, celle-ci longe une prairie sur sa droite ; encore 400 m, la piste principale s'incurve vers la gauche: la quitter pour suivre légèrement à droite une piste secondaire qui débouche après une centaine de mètres sur un plateau - où on rejoint une petite route.

Prendre sur la droite cette petite route qui descend doucement dans un beau paysage bucolique, pour rejoindre la D-25 au bout de 1 km environ.

Suivre la D-25 à gauche, jusqu'à la chapelle **N.D.de Hoquy** dédiée à Notre Dame de Lourdes

-2- Prendre à gauche direction S, juste avant la chapelle N.D de Hoquy, une petite route qui rejoint au bout de 751 m. la D-24, que l'on suit par la gauche sur 250 m.

-3- Puis prendre à droite, peu avant une ferme, une petite route goudronnée sinueuse qu'on suit sur 5 km. environ et dont la direction, d'abord SW, se redresse W-NW après avoir contourné une butte, grimpe sur une colline avant de redescendre sur **MAULEON** qu'on aperçoit en contre-bas.

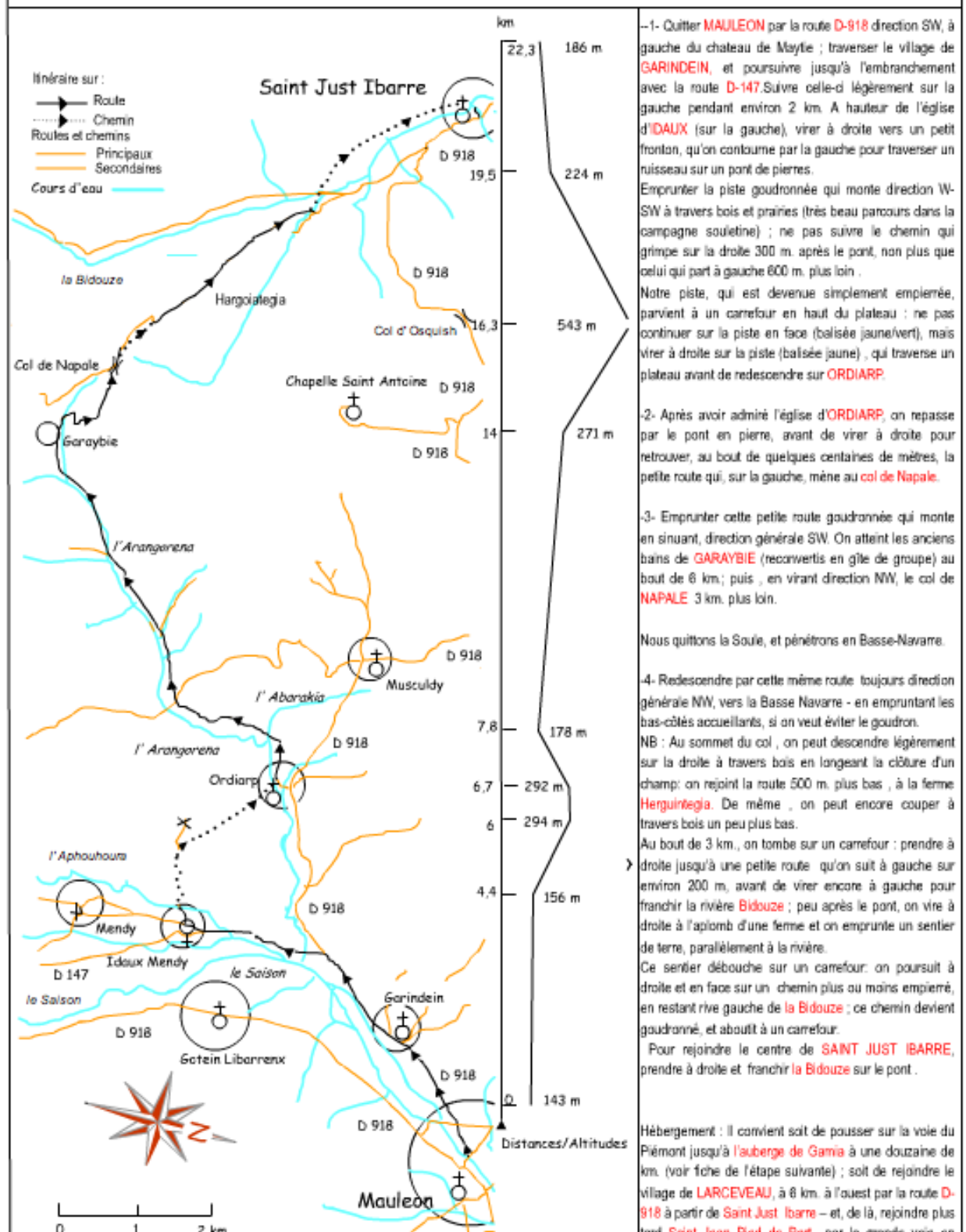
-4- On atteint **MAULEON** par la vieille place de la Haute Ville, sise en contre bas de l'ancien château fort, et en contre-haut de la ville nouvelle.

Descendre vers celle-ci.

Hébergement et restauration à **MAULEON**.
Restauration à **HOQUY**

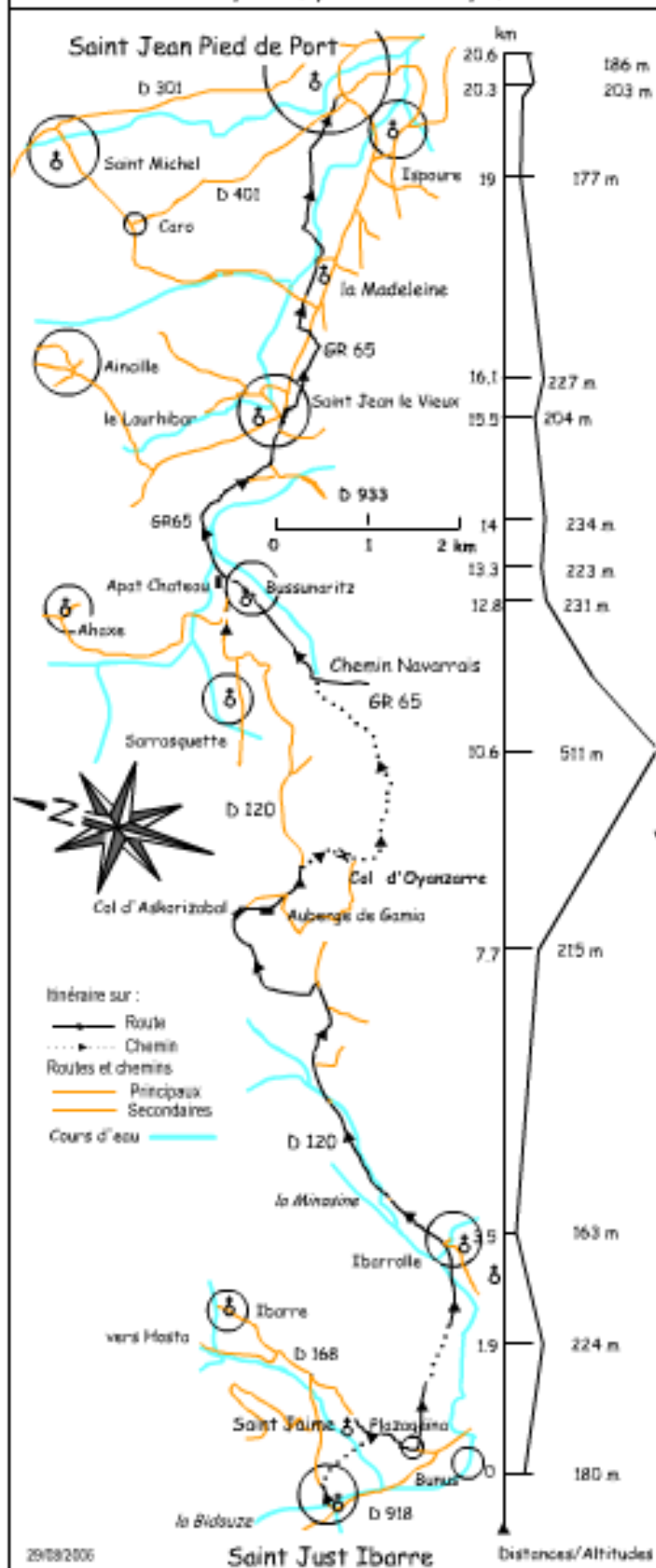
Mauléon - Saint Just Ibarre

22,3 km, 6 heures, montée : 640 m, descente : 600 m



Saint Just Ibarre - Saint Jean Pied de Port

20,6 km, 6 heures, montée : 450 m, descente : 440 m



-1- Revenir au carrefour précédent situé à 250 m. au SW du centre de **SAINT JUST IBARRE**, et continuer rive gauche de la **Bidouze**, direction NW, par un chemin d'abord empierré, puis goudronné, qui rejoint au bout de 1 km. la route **D-168** qui mène à **HOSTA** au sud; la descendre à droite direction **BUNUS** pour aboutir au hameau "**Plazagaina**" - avec enseigne gravée d'un cavalier sur le mur d'un ancien esouberge.

NB : Nous recommandons vivement aux pèlerins courageux (et surtout aux cyclistes) de remonter la **D-168** vers le S sur 500 m., puis d'emprunter sur la gauche l'allée qui mène à la propriété **Saint-Jaime** (500 m. de plus) , de s'y présenter et de demander l'autorisation de visiter la charmante chapelle où se trouve la fresque naïve de "DONNAKI"; en tout : 2 km. aller-retour.

-2- Continuer la route qui mène à **BUNUS** plein N, virer à gauche plein W au bout de 100 m. par chemin goudronné à l'arc de coteau, qui passe devant la maison **Elexbestia** (fabrique de "maillias") avant de rejoindre la route **D-120** au bout de 2 km., au village d'**BAROLLE**.

-3- Prendre à gauche la **D-120** et la suivre, direction SW, d'abord en fond de vallée le long d'un ruisseau pour les 2 premiers km., puis s'élevant légèrement vers la droite pour sinuer ensuite jusqu'au col d'**Askerizabal** (503 m) qu'on atteint au bout de 5 km. environ. Quitter la **D-120** et rejoindre l'**auberge de Gamia** à 200 m. à droite sur la hauteur.

-4- En quittant l'auberge, rejoindre par le chemin de droite la route **D-120**, qu'on va suivre en sinuant et en descendant légèrement sur un peu moins de 2 km (très belle vue sur le pays de Cize); virer alors à droite sur une piste qui commence par monter, avant de descendre sur la gauche direction W pour aboutir, au bout de 800 m., au carrefour du col d'**Dyhaszame** (qui est plutôt un plateau).

On continue à descendre par la piste en face, direction W s'incurvant au SW, pendant environ 1 km, jusqu'à rejoindre une petite route sur laquelle passe le grand **Chemin Navarrais (GR-65)**, qui draine les pèlerins en provenance de Tours, de Vézelay et du Puy.

Suivre à gauche cette petite route (balisée blanc/rouge) qui traverse le village de **Bussunaritz** et rejoint la route de la vallée en provenance du hameau de **Sarrasquette**.

-5- Prendre cette route à droite, passer devant le **château d'Apal** et poursuivre plein W jusqu'à un carrefour. Continuer tout droit par la petite route en face, sur 750 m. environ, pour aboutir à **SAINT JEAN LE VIEUX**.

-6- Traverser la route **D-933** et prendre au fond de la grand-place et à gauche une petite route qu'on suit, direction W, sur 1 km, avant de virer à gauche pour retrouver la **D-933**; traverser celle-ci et suivre la petite route en face puis, après une centaine de mètres et à droite, une autre petite route qui mène à l'église **Sainte Marie-Madeleine**. Poursuivre par la petite route à gauche, qui franchit le ruisseau **Laurhibar** et, au bout de 1 km, coupe la route **D-401** puis grimpe vers la citadelle pour pénétrer à **SAINT JEAN PIED DE PORT** par la porte **Saint Jacques**.

Hébergement et restauration à l'auberge de **GAMIA**, à **LARCEVEAU**, à **ST.JEAN LE VIEUX** et à **ST.JEAN-PIED-DE-PORT**.
Reluge à **ST.JEAN-PIED-DE-PORT**.